

aujourd'hui premier Septembre mil Sept cent quatre vingt  
 trois à neuf heures de la République Française à neuf heures  
 du matin par devant moi Jacques François Joseph Lefebvre  
 membre du conseil général de la commune de Roignes élu  
 extraordinairement le neuf juin dernier pour dresser les actes  
 des témoins à constater les naissances mariages et décès des  
 citoyens est comparu en la Salle publique de la maison  
 commune Liévin Dueroz cabaretier domicilié dans ladite  
 municipalité de Roignes lequel assisté de Pierre François  
 Joseph Lemoine ouvrier menuisier âgé de trente cinq ans  
 et demie et Louis Valentin Motherson Chirurgien accoucheur  
 âgé de Soixante quatre ans tous domiciliés dans la  
 municipalité de Roignes de département du Pas de Calais  
 a déclaré à moi Jacques François Joseph Lefebvre que  
 Marie Bernardine Françoise Obert son épouse en légitime  
 mariage est accouchée hier à neuf heures du Soir dans  
 sa maison d'un enfant femelle qui lui a présenté et  
 auquel il a donné le prénom de Prudence Josephine d'après  
 cette déclaration que les citoyens Pierre François Joseph Lemoine  
 et Louis Valentin Motherson ont certifié conforme à la  
 vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant  
 dénommé j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont  
 délégués le présent acte que les deux témoins ont signé  
 le père de l'enfant ayant déclaré ne savoir écrire.  
 fait en la maison commune de Roignes les jours mois  
 et an ci dessus  
 Pierre François Joseph Lefebvre officier public  
 Louis Valentin Motherson

N.1793.9.1

aujourd'hui premier septembre mil sept cent quatre vingt  
treize l'an deuxième de la république française à neuf heures  
du matin pardevant moi jacques françois joseph lefevre  
membre du conseil général de la commune de wizernes élu  
extraordinairement le neuf juin dernier pour dresser les actes  
destinés à constater les naissances mariages et décès des  
citoyens est comparu en la salle publique de la maison  
commune liévin ducrocq cabaretier domicilié dans la dite  
municipalité de wizernes lequel assisté de pierre françois  
joseph lémoine ouvrier meûnier âgé de trente cinq ans  
et demie et louis valentin motheron chirurgien accoucheur  
âgé de soixante quatre ans tous domiciliés dans la  
municipalité de wizernes département du pas de calais  
à déclaré à moi jacques françois joseph lefevre que  
marie bernardine françoise obert son épouse en légitime  
mariage est accouchée hier à neuf heures du soir dans  
sa maison d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et  
auquel il a donné le prenom de prudence josephe d'après  
cette déclaration que les citoyens pierre françois joseph lémoine  
et louis valentin motheron ont certifié conforme à la  
vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant  
dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont  
délégués le présent acte que les deux témoins ont signés  
le père de l'enfant ayant déclaré ne savoir écrire  
fait en la maison commune de wizernes les jours mois  
et an ci dessus

*pierre françois joseph lemoine lefevre officier public*  
*louis valentin motheron*